

Guide d'été

Camp de jour – Été 2019



Bienvenue au Camp de jour

- Parent -

Municipalité de St-Honoré-de-Shenley
Services des sports, des loisirs et de la culture



Introduction

Nous sommes fiers de vous présenter, dans les pages qui suivent, un aperçu du fonctionnement de l'édition 2019 de notre programme de camp de jour. Ce guide se veut un outil de référence sur nos procédures, ainsi qu'un aide-mémoire à la préparation d'un été inoubliable pour votre enfant.

La mission du Camp de Jour de St-Honoré-de-Shenley est de permettre aux jeunes Shenléens et Shenléennes âgés entre 5 et 12 ans de vivre des activités estivales récréatives, diversifiées, stimulantes et sécuritaires dans le respect des différences.

Afin que votre enfant puisse bénéficier d'activités stimulantes et sécuritaires, une équipe est présente durant toute la période estivale. L'animateur du camp est responsable de l'animation quotidienne et du bon déroulement des activités. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions, mais sa priorité demeure la supervision et l'encadrement des enfants à sa charge.

Le rôle du parent est primordial dans la réussite d'un été magique au camp et notre équipe d'intervenants sera en première ligne afin de vous tenir informés de la vie de votre enfant au camp de jour durant l'été. N'hésitez donc pas à ouvrir le dialogue avec l'animateur de votre enfant, puisque ce dernier sera avec le même animateur durant toute la durée du programme. En plus de permettre un suivi plus efficace auprès de votre enfant, cela favorise la dynamique de groupe.

Toute l'équipe du camp de jour de St-Honoré-de-Shenley 2019
vous souhaite un bel été en notre compagnie!



Thématique

Cet été, vos enfants feront le tour du monde en 6 semaines! 6 continents à explorer avec leurs habitudes et points forts. Des sports, aux animaux en passant par leur goût alimentaire, nous survolerons les caractéristiques de monde entier. La thématique est là pour embellir l'été et pour leur permettre une expérience de camp de jour hors du commun.

Sous la thématique de la découverte de monde, diverses journées thématiques, invités et activités seront proposés à votre enfant. Avec cœur, l'équipe prévoit des moments inoubliables.

Chers parents et enfants, nous vous souhaitons le plus fou des étés en notre compagnie!!! Nous devrions retrouver nos esprits qu'au milieu août. Tous ensemble, plus heureux que jamais. D'ici là, votre enfant sera emporté dans ce monde de plaisir s'offre à lui.



Communication



Camp de jour



418 485-6738 (204)



vlapierre.loisirs@sthonoredeshenley.com



Groupe - Camp de jour St-Honoré-de-Shenley

Bureau municipal



418 485-6738



vlapierre.loisirs@sthonoredeshenley.com



www.facebook.com/munisthoronedeshenley/



www.sthonoredeshenley.com/

Horaire et fonctionnement

Le programme de camp de jour est offert du lundi au vendredi, pour une période de 6 semaines, débutant le mardi 25 juin et se terminant le vendredi 16 août 2019. Durant la période des vacances de construction, soit du 22 juillet au 2 août, ainsi que le lundi 1^{er} juillet, le camp est fermé.

Les activités régulières du camp de jour débutent à 9h et se terminent à 16h. Dès 9h, les enfants sont dirigés au lieu de rassemblement qui lance le coup d'envoi de la journée. Par la suite, les enfants sont invités à participer à une foule d'activités tant ludiques, physiques qu'éducatives.

Si vous vous présentez en retard, il est de votre responsabilité d'aller reconduire votre enfant à son animateur. Vous devez vous présenter à l'entrée du centre pour consulter le tableau de lieux afin de vous diriger vers son groupe.

Si votre enfant se rend au parc en vélo, il se doit de le cadenasser à l'endroit assigné. Nous ne sommes pas responsables des accidents, du vandalisme ou du vol des bicyclettes. L'utilisation du vélo pendant les heures de camp de jour est interdite.

Advenant une situation où vous seriez dans l'impossibilité de récupérer votre enfant à 16 h, par souci de sécurité, celui-ci sera reconduit à l'Entre-Jeux, service de surveillance offert à l'extérieur des heures de camp. Si un enfant est encore présent l'Entre-Jeux, un animateur veillera à attendre son parent avec lui. Dans le second cas, vous serez facturés selon la politique des retards établie.

Horaire du programme Camp de Jour St-Honoré-de-Shenley

6h45 Ouverture du site avec le service de surveillance, l'Entre-Jeux.

9h Début des activités de Camp de Jour
Arrivée des enfants et début du rassemblement
Les enfants qui ne fréquentent pas l'Entre-Jeux doivent arriver pour cette heure. Cela permet de maintenir le service de surveillance et d'avoir une meilleure efficacité des animateurs pour le programme de Camp de Jour.

10h00 Collation
Période d'environ 15 minutes pour prendre une collation.

11h30 Diner
Période d'environ 60 minutes pour prendre le temps de bien manger, faire un tour aux salles de bain, remettre de la crème solaire et profiter de jeux libres avec les modules de jeux.

14h Collation
Période d'environ 15 minutes pour prendre une collation.

16h Fin des activités de Camp de Jour et début de l'Entre-Jeux
Avec un contrôle des départs, vous êtes invités à venir à la rencontre de l'animateur de votre enfant ou du responsable pour signer la feuille de présence.



17h30 Fin des activités début de l'Entre-Jeux (**17h le vendredi**)
Avec un contrôle des départs, vous êtes invités à venir à la rencontre de l'animateur de votre enfant ou du responsable pour signer la feuille de présence.

Entre-jeux

L'entre-jeux est un service de surveillance connexe au programme de camp de jour. Il est aussi offert du lundi au vendredi, pour une période de 6 semaines, débutant le mardi 25 juin et se terminant le vendredi 16 août 2019. Durant la période des vacances de construction, soit du 22 juillet au 2 août, ainsi que le lundi 1^{er} juillet, l'Entre-Jeux est fermé.

L'horaire de l'Entre-Jeux couvre les périodes du matin et de la fin de journée, soit entre 6h45 à 9h et entre 16h à 17h30 du lundi au jeudi et entre 6h45 à 8h30 et entre 16h à 17h00 le vendredi.

Si un enfant est encore présent la fin du service de l'Entre-Jeux, un animateur veillera à attendre son parent avec lui. Dans ce cas, vous serez facturés selon la politique des retards établie, c'est-à-dire que des frais supplémentaires de 5\$ par tranche entamée de 15 minutes vous seront chargés.

Absences

Veillez noter que nous ne prenons pas en note les absences. Nous ne vous téléphonerons pas si votre enfant n'est pas présent au camp de jour. Il n'est donc pas nécessaire de nous avvertir lors de l'absence de votre enfant. En journée de sortie ou d'activité spéciale, assurez-vous de respecter les heures qui vous seront transmises pour éviter de manquer l'autobus.

Par contre, si un enfant doit quitter plus tôt, veuillez en aviser l'animateur de votre enfant ou de lui laisser un mémo. En cas de questionnements, les numéros pour nous rejoindre se trouvent au début de ce document, veuillez mentionner le nom complet de votre enfant si vous nous laissez un message.

Tenu vestimentaire et matériel

Une tenue convenable est exigée au camp de jour (vêtements sport et adaptés aux activités proposées ainsi que des souliers confortables et fermés). L'animateur pourra demander à un jeune de ne plus porter un vêtement s'il le juge inadéquat.

Voici les éléments que votre enfant doit avoir tous les jours :

- Boîte à goûter incluant un repas froid avec un sachet réfrigérant (ice pack) ou chaud dans un récipient isotherme (thermos);
- Bouteille d'eau;
- Deux collations;
- Crème solaire;
- Vêtements confortables, identifiés et adaptés à la température;
- Espadrilles;
- Chapeau ou casquette;
- Maillot de bain ;
- Serviette de plage;
- Veste de flottaison (si nécessaire).



Chaque enfant a la responsabilité de l'application de sa crème solaire. À vous de lui montrer comment l'appliquer. Toutefois, les animateurs font régulièrement des rappels et aideront les enfants. Il est recommandé d'identifier les vêtements et les objets de votre enfant pour éviter leur perte. La municipalité et ses partenaires ne sont pas responsables des objets perdus et endommagés au camp de jour ou lors des sorties.

Objets interdits

Les objets électroniques (cellulaires, jeux vidéos, tablettes, etc.), les cartes à jouer, les revues et les objets dangereux doivent être laissés à la maison. Il en va de même pour l'argent de poche. L'animateur peut aussi confisquer des effets personnels qui dérangent le bon déroulement de la journée. Si de tels objets sont apportés au camp de jour, l'équipe d'animation est autorisée à confisquer les objets jusqu'au départ de l'enfant.

Repas et collations

Une période de 60 minutes est prévue pour le dîner et deux périodes pour les collations de 15 minutes sont prévues à l'horaire pour permettre à votre enfant de refaire le plein d'énergie.

- Aucun partage de nourritures ne sera toléré. Puisque certains enfants ont des allergies aux arachides, noix et poissons, il serait préférable d'éviter ces aliments dans la boîte à lunch.
- Favoriser un lunch froid avec un bloc réfrigérant! Malgré qu'un micro-onde soit disponible, il est possible qu'un groupe parte en exploration et ne dine pas au parc Frédéric Cloutier. En privilégiant les lunches froids, les animateurs resteront tous concentrés à la sécurité de vos enfants. Lors de sorties, nous ne pouvons garantir la présence de micro-ondes, tentez de prévoir les boîtes en lunch en conséquence tous l'été.
- En plus du dîner, prévoyez 2 collations ainsi que de l'eau pour que votre enfant ne manque de rien.
- Par sécurité, éviter les contenants de verres.

Votre enfant retourne à la maison pour le dîner? Il n'y a pas de soucis. Cependant, gardez en mémoire qu'il est préférable pour la dynamique de groupe que votre enfant mange avec ces amis. De plus, comme pour le lunch froid, la présence de votre enfant au parc sur la période du dîner permet à l'équipe d'animation plus de latitudes.

Contrôle des départs de l'enfant



Signature de départ

Lorsque vous venez le chercher en fin de journée, vous devez signer la feuille de présence que l'animateur a en sa possession. De cette manière, il nous est plus facile d'assurer sa sécurité. Si l'enfant arrive seul et que vous avez averti l'animatrice, ce sera l'enfant qui signera la feuille de présence.

Permission de quitter le parc

Si votre enfant a la permission de quitter le parc avec quelqu'un d'autre que vous ou avec quelqu'un préalablement indiqués à l'inscription ou avant la fin de la journée, un mémo mentionnant cette information doit obligatoirement être transmis le matin à l'animateur. Lors d'une situation imprévisible, il est possible de communiquer avec un responsable par téléphone ou par courriel selon les indications de la section communication.

Participation

Il va de soi que le camp de jour est un programme d'animation. L'équipe d'animation travaille fort pour rendre le parc le plus agréable et sécuritaire pour votre enfant. Celui-ci est invité à participer aux activités organisées. L'équipe est toujours ouverte à des suggestions.

Baignade

Lors des périodes de baignade, des animations sur les plages sont aussi offertes. Votre enfant aura toujours le choix de se baigner ou de participer aux activités hors de l'eau.

Il est de la responsabilité des parents de fournir le matériel de flottaison requis à l'enfant. Si le parent oublie d'apporter ce matériel et qu'aucun matériel de flottaison n'est disponible, un matin de baignade, l'enfant ne pourrait pas se baigner.

**Les médicaments**

Lors de l'inscription, les parents ont la responsabilité de nous aviser de particularités médicales ou d'allergies de leurs enfants (maladie, type d'allergie, phobie, asthme, trouble du comportement, etc.).

Si votre enfant souffre d'allergies graves et qu'il possède un auto-injecteur d'épinéphrine (EpiPen^{MD}), il doit savoir qu'il est responsable de son transport et de son utilisation. L'animateur doit tout de même savoir où se trouve l'épinéphrine (EpiPen^{MD}).

Il en va de même avec la prise de médicaments. L'animateur peut être présent lorsque votre enfant doit prendre ses médicaments. Il n'est pas dans les responsabilités de l'animateur d'administrer la médication à votre enfant.

Reçu d'impôt - relevé 24

Le relevé 24 est un formulaire que notre organisation doit remplir. Ce dernier est déductible d'impôt pour les frais de garde d'enfants. Celui-ci contient tous les renseignements dont le gouvernement a besoin, c'est pourquoi nous vous demandons votre numéro d'assurance sociale (NAS). Il vous sera remis par courriel ou par la poste selon le nombre d'inscription au programme de Camp de Jour. Assurez-vous que votre adresse courriel se trouve bien à votre dossier.

Amélioration continue

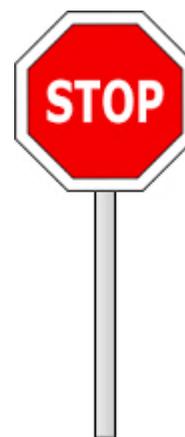
Dans un objectif d'améliorer notre offre de service du programme Camp de jour, nous invitons les parents à compléter un sondage de satisfaction qui se trouvera sur le site Internet de la municipalité à la fin du camp. Vous trouverez l'information dans la section Communication de votre guide. Il est également possible, sur demande, d'obtenir une copie papier.

Code de vie et mesure disciplinaire

Afin d'uniformiser les règlements du programme de camp de jour ainsi que les interventions, la municipalité de St-Honoré-de-Shenley s'est dotée d'un code de vie que tous les enfants doivent respecter, et ce, en tout temps.

Code de vie

1. Langage : un langage convenable et respectueux est requis en tout temps entre les enfants et envers le personnel.
2. Respect (Violence physique et verbale, intimidation, matériel...) : aucune forme de violence physique ou verbale ne sera tolérée. Les coups, les injures et les menaces, envers un enfant ou un animateur, de même que le bris de matériel ne sont pas tolérés.
3. Objets personnels: Les objets électroniques (cellulaires, jeux vidéo, tablettes, etc.), les cartes à jouer, les revues et les objets dangereux doivent être laissés à la maison.
4. Tenue vestimentaire : une tenue convenable est exigée au camp de jour (vêtements sport et adaptés aux activités proposées ainsi que des souliers confortables et fermés). L'animateur pourra demander à un jeune de ne plus porter un vêtement s'il le juge inadéquat.
5. L'enfant doit également se conformer aux règles en vigueur sur les sites visités lorsqu'il est sous la responsabilité du camp de jour (piscine, autobus, sites municipaux, sorties, ...).
6. Présence : si l'enfant doit quitter le parc avant la fin de la journée ou s'il doit quitter avec une personne autre que le parent, un message écrit à l'animateur est obligatoire.



Mesure disciplinaire

Le non-respect des règlements entraîne habituellement les procédures disciplinaires suivantes :

1. Avis verbal au parent du comportement inadéquat par l'animateur (Rapport de comportement).
2. Appel au parent par le responsable du Service des sports, des loisirs et de la culture.
3. Suspension d'une journée et une rencontre entre les parents, l'enfant et les responsables, aura lieu avant la réintégration.
4. Suspension de plus d'une journée (le nombre de jours est à la discrétion des responsables.)
5. Retrait du programme de camp de jour, et ce, sans remboursement.

Dans le cas d'une infraction grave, les responsables se réservent le droit de donner une conséquence qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre l'ordre de la procédure ci-dessus.

Date à retenir

Malgré que des dates d'activité et de journées thématiques soient déjà établies, certaines sont sujettes à s'ajouter, à être modifiées ou déplacées ou même ajoutées. Nous vous recommandons de rester alerte via notre groupe Facebook : camp de jour saint-honoré.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Asie	24 juin	25 juin	26 juin	27 juin	28 juin
	FERMÉ				
Europe	1 ^{er} juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet	5 juillet
	FERMÉ	Tournoi de soccer 			Personne âgée + cartes 
Amérique	8 juillet	9 juillet	10 juillet	11 juillet	12 juillet
	Atelier sur les nids d'oiseau 	Piscine St-Évariste 	 Tirez et chemise à carreau		
Afrique	15 juillet	16 juillet	17 juillet	18 juillet	19 juillet
			Musique du monde  	Dodo au camp 	Déjeuner au camp 
Océanie	5 août	6 août	7 août	8 août	9 août
				Parc jurassique	Expo de Beauce 
Antarctique	12 août	13 août	14 août	15 août	16 août
					

Sur ces consignes des membres de l'équipage du CDJ-19, nous vous souhaitons un agréable voyage autour du monde!

